

AE 40584

n° 4-1932

Prolongation de
Validité du passeport
n° 9 du 23-1932



à Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de solliciter
de votre haute bienveillance
l'autorisation de faire prolonger
d'une année le passeport qui
m'a été délivré cette même année
et expirant le 23 Février 1932.

Avec mes remerciements à l'avance
veuillez recevoir Monsieur le Préfet
mes respectueuses salutations.

P. Lourdé

N. B. Motif - voyage d'agrément

(Vu et transmis avec
avis favorable
Auxillac le 11/2/32
Le Commissaire de Police.



J. Marly

Les **TELEGRAMMES** bénéficient de la **priorité de transmission** et de **remise**.
 Tout bureau veut renseignera ultérieurement

Faites-vous téléphoner chez vous vos **telegrammes** d'arriver à vous les recevoir plus rapidement. **Service GIREM** pour les 50 premiers mots de telegrammes rédigés en français.
 Tout bureau veut renseignera ultérieurement

Signification des principales indications de service taxées
 pouvant figurer en tête de l'adresse.

- D..... = Urgent.
- AR..... = Remettre contre reçu
- PC..... = Accusé de réception
- RPxfds.. = Réponse payée.
- TC..... = Telegramme collationné.
- MP..... = Remettre en mains propres.
- XPxfds... = Express payé.
- NUIT..... = Remettre même pendant la nuit.
- JOUD..... = Remettre seulement pendant le jour.
- OUVERT = Remettre ouvert

Dans les telegrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée sous forme d'un groupe de 4 chiffres, les deux premiers exprimant l'heure de 0 à 24 et les deux derniers les minutes, le signe 0 étant utilisé chaque fois qu'il est nécessaire.

L'Etat n'est tenu à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance prise par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N°
 Timbre à date


Indications de service

ORIGINE	NUMERO.	NOMBRE DE MOTS	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE
BORDEAUX	1919.401:	119:	16.	18:00:	

PUIS JE DÉLIVRER PASSEPORT MAROC A CHANUT ÉMILIE
 DOMICILIÉ ST CIRQUES DE MALBERT = PREFET GIRONDE

Belleguennia de la gonne
à M. Marquis
Répondre
18 19 22